



Comité Départemental d'Action Sociale
Du 21 octobre 2022
Liminaire

Monsieur le Président,

Cet été, les agents de la fonction publique ont vu leur point d'indice revalorisé à hauteur de 3,5%, et les pensions de retraites à 4%.

Merci mes seigneurs de nous faire profiter de l'aumône.

Enfin! Après cinq années de blocage complet, il était temps, mais force est de constater que ces revalorisations sont loin de compenser la perte du pouvoir d'achat subie ces dernières années, d'autant plus dans une période d'inflation de nouveau élevée.

Au dernier comité technique ministériel, le ministre a annoncé la reconduction du même budget de l'action sociale au titre de l'année 2023. Dans le contexte actuel, c'est une décision à laquelle nous ne pouvons que souscrire, même si là encore, les besoins nécessiteraient un effort complémentaire de la part de notre ministère.

L'Intersyndicale Finances 76 veillera à ce que le département de la Seine-Maritime bénéficie d'au moins le même budget pour les actions locales décidées en CDAS .

Un des grands chantiers de l'Action Sociale Ministérielle est la cession des 14 centres de vacances EPAF .

Un an après la décision de vendre, aucune offre concrète n'est arrivée sur les bureaux du secrétariat Général.

Conséquences : le maintien en l'état de ces résidences et leur mise en sécurité ont un coût important, supporté par l'EPAF (et non le ministère), ce qui réduit largement les capacités d'actions de cette Association ! Alors que les collègues auraient pu et du en profiter une année de plus a minima.

L'autre réforme de l'Action Sociale, qui impacte directement les départements, est la régionalisation de cette action sociale.

Les délégués régionaux ont été recrutés cet été. Qui sont-ils ? Quel lien et quelles connaissances ont-ils de l'Action Sociale ? Comment vont-ils organiser les délégations , plus

particulièrement en Normandie ?

Nous ne reviendrons pas ici sur les plus grandes réserves que nous avons émises dans les CDAS précédents sur cette continuité organisée de la casse du réseau social de proximité. A ce jour, nous n'avons aucune information, alors même que l'application de la réforme devrait être effective au 1/01/2023.

L'Intersyndicale Finances 76 sera très attentive aux remontées que pourra faire la délégation, et aux éventuels risques psycho-sociaux qui pourraient arriver avec la réforme.

Le département 76 dispose des deux assistantes de services sociale pour un peu plus de 5000 agents (dont plus de la moitié de retraités)

L'Année 2021 est encore très impactée par le Covid

Les ASS ont accompagné 216 agents (dont 195 actifs)

154 femmes 41 hommes

85 agents entre 55 et 64 ans (presque 50 % des accompagnements des actifs)

La santé est le premier motif de consultation des ASS mais **la vie professionnelle** est le deuxième domaine d'intervention et ce, malgré les mesures liées à la crise sanitaire qui ont rendu difficile pour les ASS l'investissement en sphère professionnelle. C'est très important, trop important.

Compte tenu du rapport présenté par les ASS sur les conséquences désastreuses de la mise en place du NRP sur une bonne partie des agents DGFIP, les représentants des organisations syndicales regrettent que les mesures d'aide proposées par la DGFIP sont des mesures prises a posteriori pour panser les maux engendrés par la mise en place, coûte que coûte, du NRP.

On préfère panser les plaies plutôt que de penser à consulter les agents ou leur représentants syndicaux.

Les mesurette prises dans le cadre du Fonds d'Amélioration des conditions de vie au travail (achat de mugs, thermos, décorations, mobiliers) ou les brainstorming imposés ne peuvent masquer les résultats toujours aussi inquiétants de l'observatoire interne.

La DGFIP représente 65 % des effectifs mais 80 % des sollicitations des ASS.

Nous demandons encore et toujours l'arrêt de ce NRP, destructeur de service public et qui détruit les emplois et les structures, et les conditions de vie au travail des agents.

Comme le proposent les ASS, il est indispensable de proposer à toutes les directions interministérielles (INSEE, Douanes, DISI, Chambre Régionale des Comptes) les mêmes modalités d'accès au service social qu'au sein de la DGFIP.

- signalements précoces,
- réunions trimestrielles,
- contacts réguliers service RH

Sur la restauration collective, L'Intersyndicale Finances76 prend acte de la revalorisation de la subvention interministérielle de 7 %, mais réaffirme également sa revendication de voir revaloriser la valeur faciale des titres restaurant.

Lors du CNAS du 7 juillet dernier, le secrétariat général a réaffirmé que les augmentations de tarifs des différents prestataires ne doivent en aucun cas être répercutées sur les rationnaires, et qu'une subvention exceptionnelle pourra être versée aux associations en fin d'année. Les Directions doivent avoir une information sur ce sujet dès le mois de septembre.

Où en est-on dans le département de la Seine-Maritime ?

L'Action sociale ministérielle est une force que les personnels avec leurs représentants ont su construire et développer depuis de nombreuses années.

La période actuelle nécessite qu'elle soit enrichie par des prestations améliorées et la création de nouvelles pour répondre aux attentes des personnels, avec un réseau qui soit en capacité de répondre à toutes les sollicitations des actifs comme des retraités.

L'Intersyndicale Finances 76 sera toujours aux côtés des agents, dans l'intérêt des agents.

Pour ce dernier CDAS, nous profitons de l'occasion pour remercier l'équipe locale de son investissement permanent, de leur disponibilité et de leur détermination pour réaliser les actions dans un contexte toujours plus anxiogène en assurant en plus la gestion d'actions sociales d'autres départements.

Nous pouvons collectivement être satisfait du travail réalisé et des actions qui cette année ont connu un grand succès.

Malgré toutes ces attaques,

**L intersyndicale 76 continuera à se battre pour maintenir l'instance CDAS 76,
au plus proche des agents et permettre une action sociale de qualité qui répond aux besoins de
toutes et tous !**

L'intersyndicale finances au CDAS

ACTIONS →→→→
REACTIONS :

**TOUS aux urnes du 1er au 8
décembre 2022.**